

Journée Portes Ouvertes

Jeudi 24 septembre 2026



SOMMAIRE



Le Conseil d'administration du CDG74 3

Mot d'accueil du Président Antoine de MENTHON 4

Présentation des services 5

Adhérer au CDG 11

Programme de la journée

9h30 : Présentation du CDG et des services

10h00 : Présentation du **Conseil en Evolution Professionnelle**

10h30 : Présentation du Label «**RH Employeur Territorial Engagé**»

11h00 : **Conférence-débat** avec le journaliste Stéphane MENU

11h30 : Présentation du **guide de la maitrise des risques**

De 13h30 à 14h30 :

Atelier « **Présentation des contrats groupe** »

Atelier « **Présentation de l'Observatoire des rémunérations** »

Atelier « **Information sur le contrat d'apprentissage aménagé** »

Atelier « **Information sur la médiation et le signalement** »



1. Le Conseil d'administration



Antoine de MENTHON
Président

Claudine FAUDOT
1^{ère} Vice-Présidente



Christophe BOCHATON
2^{ème} Vice-Président



Brigitte GONDOUIN
3^{ème} Vice-Présidente



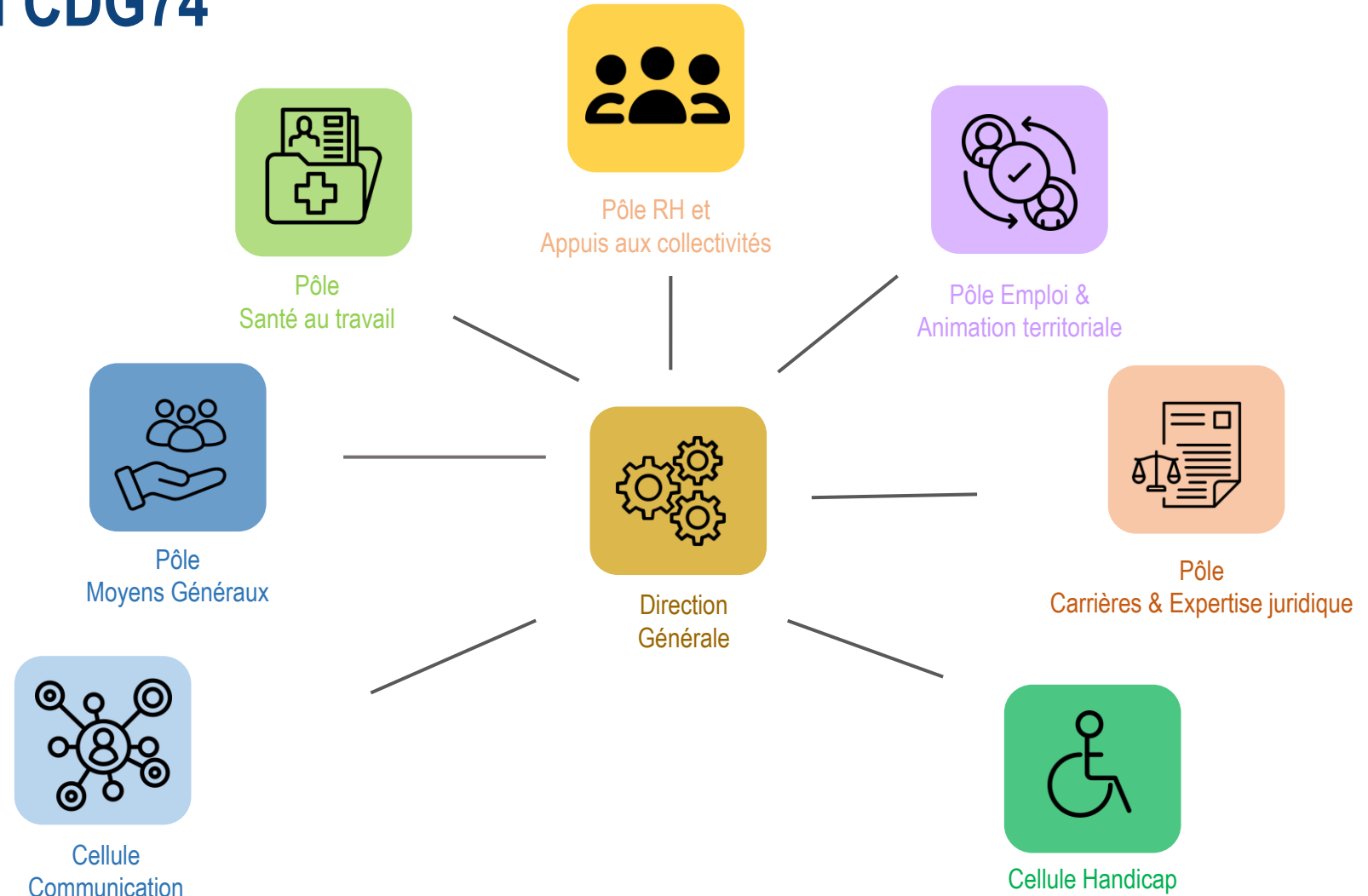
Raymond PELLICIER
4^{ème} Vice-Président



Le Centre de gestion du 74

1. L'organisation du CDG74

Le CDG est pourvu d'un conseil d'administration de 30 élus, présidé par M. de MENTHON et une équipe de 80 agents.





1. Présentation du Pôle Expertise Juridique & Carrières



Le CDG74 assiste les collectivités pour la gestion de leurs personnels, il assure **la gestion administrative de la carrière des agents titulaires** des collectivités et établissements affiliés au CDG, avec la tenue d'un dossier individuel pour chaque agent, **il fournit un conseil statutaire aux collectivités**, il intervient en matière de **retraite**, il assure le **secrétariat des instances paritaires et consultatives** : CAP, CCP, CST et conseil de discipline et il **instruit les dossiers de médailles d'honneur régionale, départementale et communale**.



Scannez le QR Code pour découvrir les services proposés.

- ☐ Gestion des carrières des agents territoriaux
- ☐ Retraite CNRACL
- ☐ Expertise juridique statutaire
- ☐ Secrétariat des instances consultatives (CAP, CCP, Conseil de discipline, CST)
- ☐ Dispositif de signalement
- ☐ Référent lanceur d'alerte
- ☐ Référent déontologue et laïcité
- ☐ Médiation et Médiation Préalable Obligatoire



1. Présentation du Pôle RH & Appui aux collectivités



Le CDG74 propose **d'assurer la préparation des paies des agents et des indemnités des élus, ainsi que les déclarations liées à la paie.** Il accompagne les collectivités **pour le calcul des allocations chômage et le montage des dossiers d'indemnisation.** Il propose 4 contrats collectifs : **assurance groupe des risques statutaires, convention de participation prévoyance, santé et accord-cadre titres restaurant.** Il propose des prestations adaptées aux besoins des collectivités en matière de gestion d'archives.

- ☐ Protection Sociale Complémentaire - Santé
- ☐ Protection Sociale Complémentaire - Prévoyance
- ☐ Assurances des risques statutaires
- ☐ Contrat cadre – titres restaurant
- ☐ Paie et ARE
- ☐ Archivistes itinérants



Scannez le QR Code pour découvrir les services proposés.



1. Présentation du Pôle Emploi & Animation Territoriale



Le CDG74 gère la Bourse de l'emploi, il collecte et transmet les RSU et **alimente l'observatoire régional de l'emploi**. Il **propose un service d'intérim** : les missions temporaires et le secrétariat de mairie itinérant. Il accompagne **les agents en questionnement sur leur carrière**. Il assure le **suivi des fonctionnaires momentanément privés d'emploi** : les FMPE. Il propose des accompagnements spécifiques : **l'accompagnement des collectivités pour les recrutements, le conseil en organisation, le coaching...**

- ☐ Assistance au recrutement
- ☐ Bourse de l'emploi
- ☐ Missions temporaires et SMI
- ☐ Conseil en Evolution Professionnelle
- ☐ Conseil en organisation
- ☐ Manager de transition
- ☐ Atelier « Rapport Social Unique »



Scannez le QR Code pour découvrir les services proposés.



1. Présentation du Pôle Santé au Travail



Le CDG74 vous accompagne dans le **développement d'une politique de santé proactive**, vous assiste dans la mise en œuvre de bonnes pratiques auprès de vos agents et vous aide à garantir leur santé et leur sécurité au travail en amont et en aval avec une approche collective et individuelle. Ainsi, les services prévention des risques professionnels, médecine préventive, psychologue du travail, la cellule handicap et les instances médicales travaillent de concert pour la santé des agents territoriaux du département.

- ☐ Médecine du travail
- ☐ Prévention des risques professionnels
- ☐ Cellule Handicap
- ☐ Psychologie du travail
- ☐ Conseil Médical



Scannez le QR Code pour découvrir les services proposés.

1. Présentation du Pôle Moyens Généraux



Le CDG74 possède un pôle support permettant le fonctionnement de l'établissement : **espace d'information aux collectivités, secrétariat général, marchés publics, finances, communication, logistique, informatique...** Ces services sont rattachés à la direction générale.

- ☐ Logistique
- ☐ Informatique
- ☐ Finances & marchés publics
- ☐ Communication
- ☐ Espace d'information aux collectivités
- ☐ Secrétariat général



Scannez le QR Code pour découvrir les services proposés.

2. Adhérer au CDG

1

Les services de la
cotisation obligatoire

Obligatoire pour les
collectivités **affiliées**, les
collectivités **non affiliées**
peuvent y adhérer
volontairement.

Une **cotisation** unique pour
un ensemble de services.

2

Les services de la cotisation
additionnelle

Obligatoire pour les
collectivités **affiliées**, les
collectivités **non affiliées**
peuvent y adhérer
volontairement.

Une **cotisation** unique pour
un ensemble de services.

3

Les services facultatifs

- Pour toutes les collectivités qui le souhaitent (affiliées ou non),
- Une convention par service.

Le CDG 74 propose
différents services aux
collectivités



2. Les services OBLIGATOIRES



L'emploi dans les collectivités

- Publication et suivi des offres d'emploi
- Aide des agents en terme de reclassement et de mobilité dans l'emploi
- Assure le suivi des fonctionnaires momentanément privés d'emploi
- Conseil en évolution professionnelle
- Production de bilans de synthèse de l'emploi public



Organisation des concours & examens

Concours et examens professionnels



Gestion régionale



Gestion des carrières

- Suivi de toute la carrière des agents
- Assistance des collectivités en matière statutaire
- Référent déontologique, laïcité, lanceur d'alerte



Organisation des Instances consultatives

- CST et une formation spéciale
- Commissions administratives et consultatives paritaires (CAP et CCP)
- Conseils de discipline



Organisation des Instances consultatives

Conseil médical : 2 formations (plénière et restreinte)

2. Les services de la cotisation ADDITIONNELLE

Expertise juridique

Information via des bases juridiques

Le conseil de niveau « expert » : réponses à toutes vos questions, même complexes, pouvant aller jusqu'à une aide à la prise de décision et/ou nécessitant la saisine d'autres instances (DGCL, service juridique du CDG).

Accès à une plateforme documentaire présentant des documents juridiques et des cas pratiques.

Assistance sur les dossiers retraite - Partenariat avec le CDG15

Le CDG intervient à la demande des collectivités pour :

Effectuer le contrôle **des dossiers transmis à la CNRACL** ou **se substituer aux employeurs** pour compléter ces dossiers.

Effectuer **le transfert des données relatives à la carrière** et aux cotisations des agents à la CNRACL.

Service de médiation préalable obligatoire

La **charte des médiateurs** reprend :

- La nomination du médiateur
- Les champs de compétences
- La déontologie et les valeurs du médiateur
- Les principes applicables au processus de médiation
- Le processus de médiation

Dispositif de signalement

Observatoire des métiers et de rémunérations



2. Les services de la cotisation ADDITIONNELLE

Prise en charge des coûts pédagogiques de l'apprentissage

Permet la mise en place d'une licence professionnelle en alternance dans les collectivités.

Partenariat avec l'Université de Savoie

FORMASUP : organisme gestionnaire de l'apprentissage à l'Université,

Partenariat entre le CDG 74 et FORMASUP

Réduction des coûts pour les collectivités

Les médailles

Depuis le 1er janvier 2015, le **CDG74 instruit les dossiers de médailles d'honneur régionales, départementales et communales pour les élus et les agents.**

Décernées 2 fois dans l'année (1er janvier et 14 juillet)

OPEN DATA

Prise en charge des frais pour mise en place de congés de formation (sous conditions)

Prise en charge partielle du salaire d'un agent placé en congé de formation professionnelle par sa collectivité.

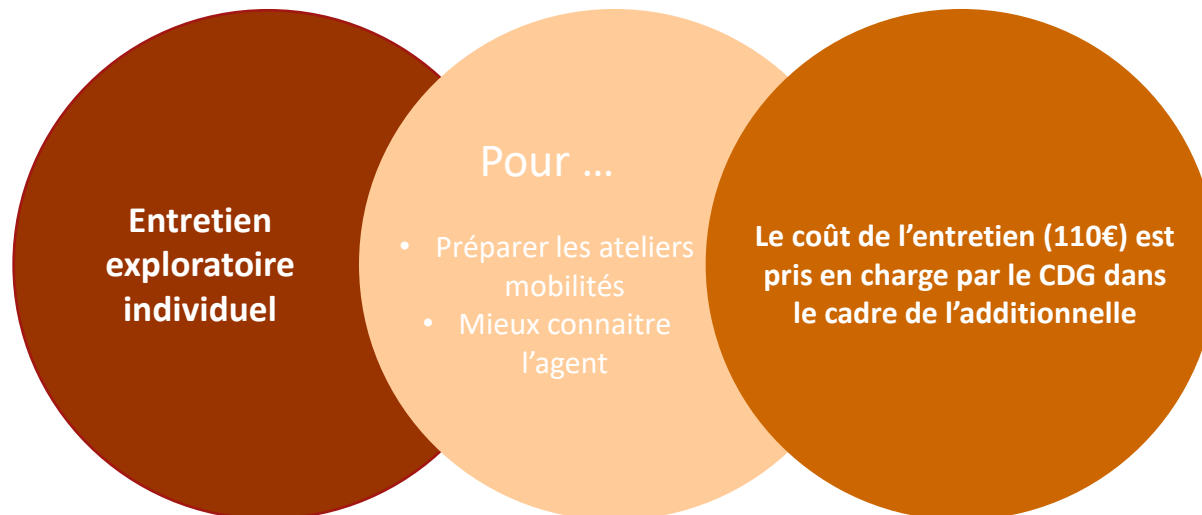
Concerne les collectivités :

- ayant moins de 50 agents ETP
- dans les conditions de la délibération.



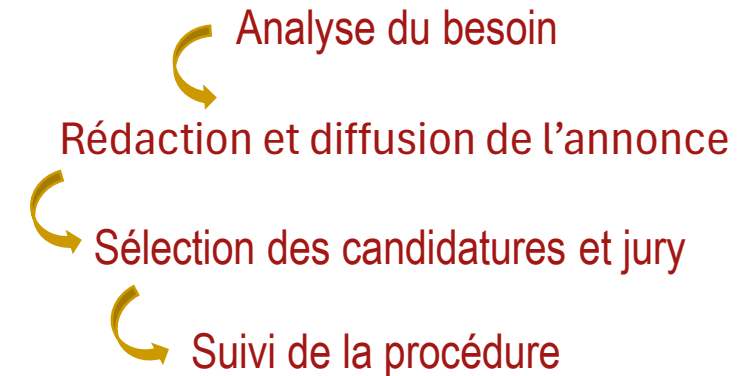
2. Les services de la cotisation ADDITIONNELLE

Entretiens exploratoires des ateliers mobilité



Outils d'aide au recrutement

Mise à disposition d'un guide aidant aux différentes étapes du recrutement :



Pour chaque étape de la procédure des supports adaptés sont proposés (modèle de fiche de poste, grille d'analyse, ...)

2. Les services FACULTATIFS

Santé au travail

- Service de médecine du travail
- Prévention des risques professionnels, hygiène et sécurité
- Cellule Handicap / CME/Pré-cellule reclassement
- Psychologue du travail

Assistance administrative

- Assistance sur les payes
- Assurance risques statutaires
- Aide au retour à l'emploi
- Assistance juridique statutaire sur site

Emploi / Recrutement / Mobilité

- Assistance au recrutement
- Conseil en organisation et accompagnements
- Ateliers mobilité
- Etudes statistiques
- Coaching
- Bilan de compétence

Action sociale

- PSC :
- Protection Sociale Prévoyance
 - Protection Sociale Santé
- Action sociale :
- Titres restaurant

Mise à disposition d'agents

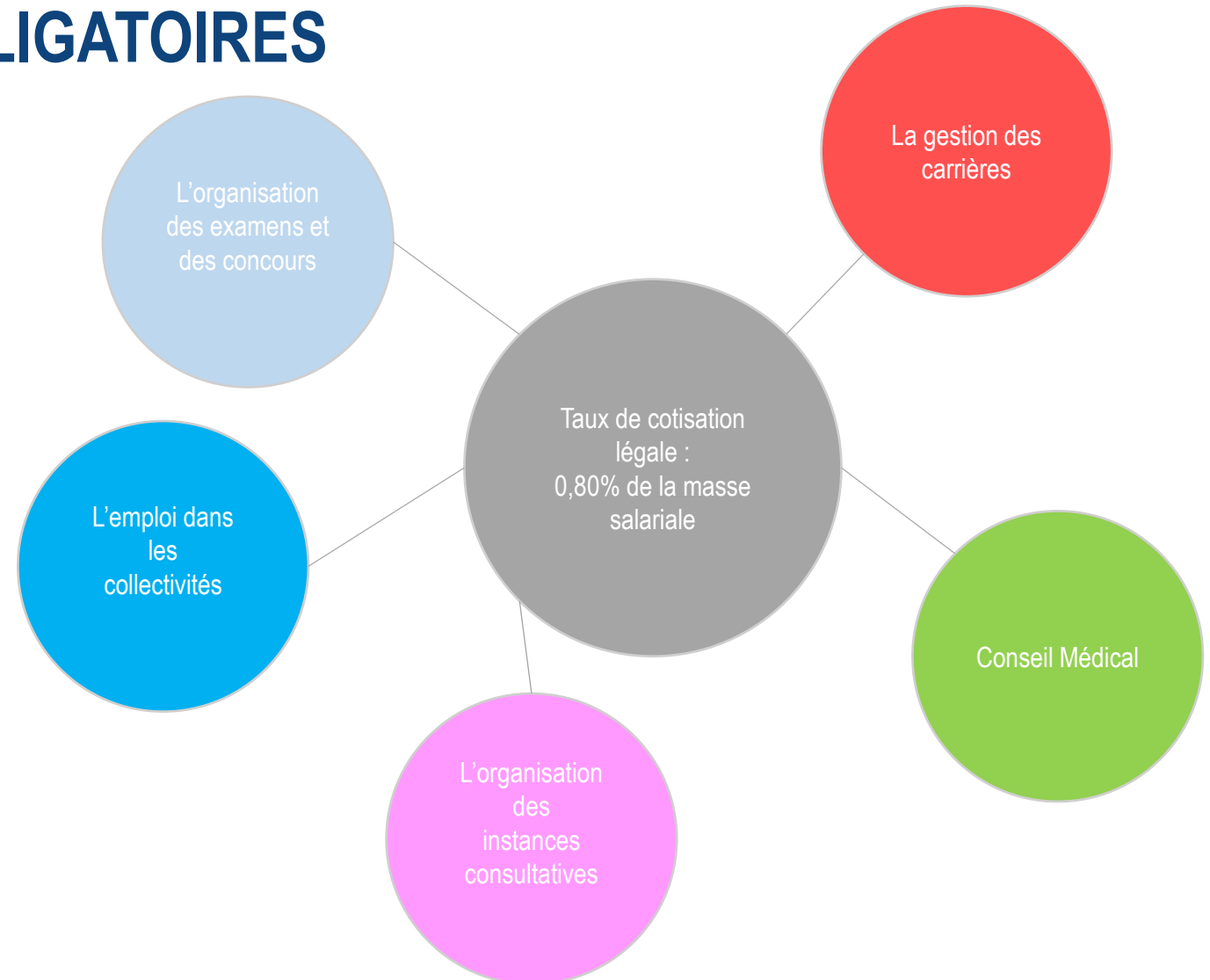
- Service Archivistes
- Secrétariat de Mairie
- Agents mis à disposition
- Managers de transition
- Tutorat

Les tarifs

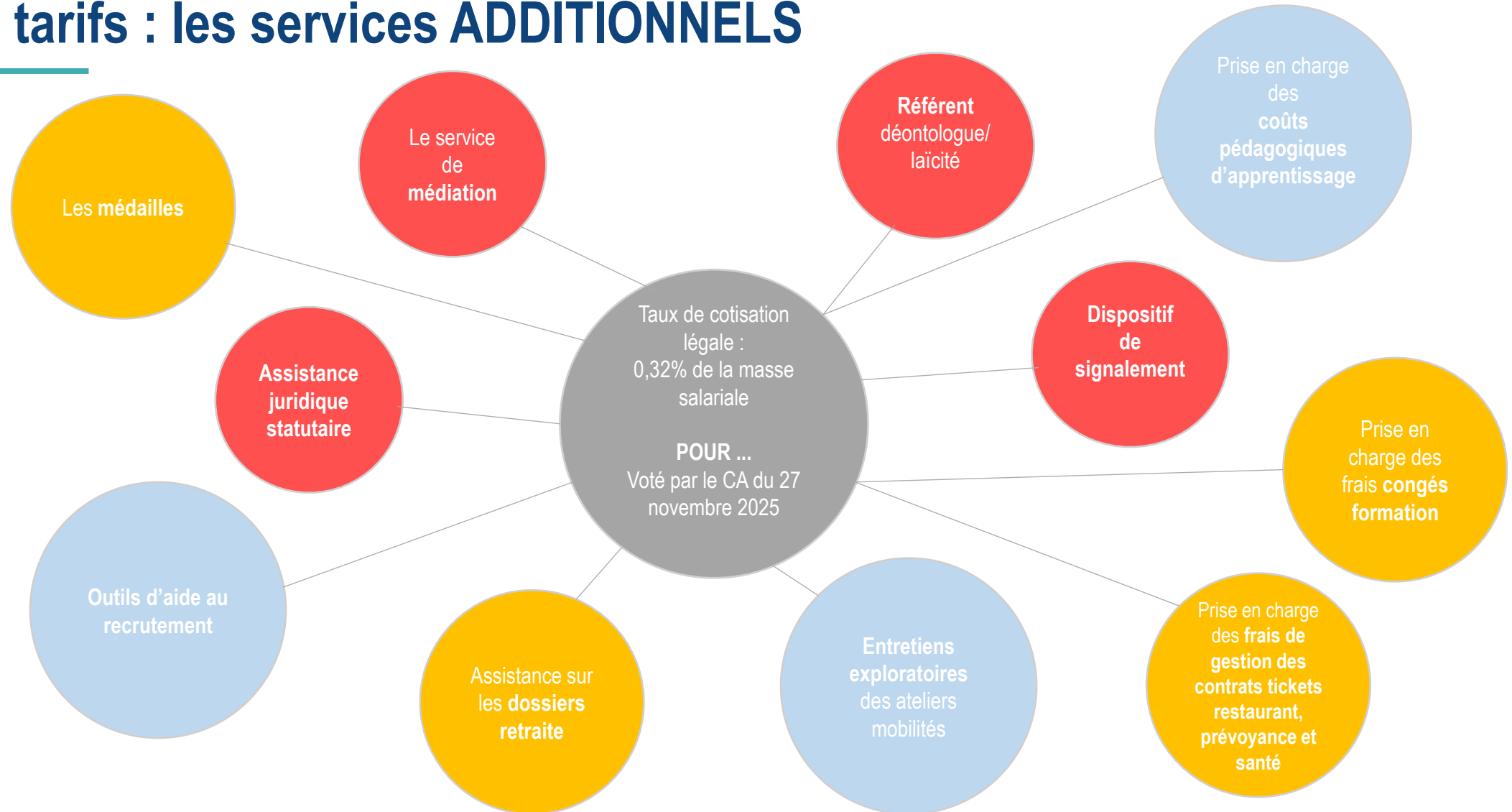


3. Les tarifs : les services OBLIGATOIRES

Les cotisations sont établies **sur la masse salariale** des agents titulaires, stagiaires et non titulaire de droit public déclarées dans « AGIRHE ».



3. Les tarifs : les services ADDITIONNELS



3. Les tarifs : les services FACULTATIFS

■ Médecine professionnelle préventive
0,42%

■ Cellule handicap
Convention avec le FIPH

Dispositif expérimental
Reclassement
CDG73/74 FIPHFP
Cap emploi

■ Prévention des risques professionnels, hygiène et sécurité :
Selon le nombre d'agents

■ Psychologue du travail

Partenariat entre le CDG74
et FORMASUP



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.cdg74.fr

Nos valeurs et engagements



Retrouvez-nous au :

44 rue du Goléron, 74370 Annecy



04 50 51 98 50



cdg74@cdg74.fr



Lundi au jeudi: 8h30 à 12h15/ 13h15 à 17h00
Le vendredi : 8h30 à 12h15/ 13h15 à 16h30



Centre de gestion 74



Centre de gestion 74



Centre de gestion 74

www.cdg74.fr



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION !**